



trousse d'outils de collecte de fonds



FONDATION
COMMUNAUTAIRE
D'OTTAWA

No. d'enregistrement d'organisme
de bienfaisance: 11922 7981 RR 0001

www.ocf-fco.ca



faire fructifier votre fonds augmenter votre impact

Lorsque vous créez un fonds de bienfaisance à la Fondation communautaire d'Ottawa, vous tirez parti d'une puissante plateforme de dons qui donne la priorité à une gouvernance solide, à une gérance financière astucieuse, à un engagement personnalisé des donateurs et à une connaissance approfondie de la communauté depuis plus de trois décennies. Nous soutenons votre parcours philanthropique et voulons permettre le succès de votre fonds et assurer sa longévité.

Nous savons que, pour de nombreux détenteurs de fonds, participer activement à la croissance de leur fonds peut être une expérience enrichissante et enrichissante. La collecte de fonds peut engager les donateurs précédents et nouveaux pour soutenir votre fonds et les causes qui vous tiennent à cœur.

Nous espérons que les informations contenues dans cette trousse vous seront utiles lorsque vous penserez à planifier votre événement ou activité de collecte de fonds. En plus de tous les outils et de l'aide que nous fournissons pour faciliter le processus, il existe également des lignes directrices

importantes à prendre en compte avant de procéder. Comme toujours, nous serons heureux de vous aider si vous avez des questions.

Que signifie la collecte de fonds au FCO?

De nombreux organismes de bienfaisance mènent des activités de collecte de fonds pour soutenir leur travail. Ils sont généralement gérés par l'organisation ou par des tiers partisans (particuliers, familles ou sociétés).

En tant que détenteur de fonds à la FCO, vous pouvez organiser des activités similaires pour engager les donateurs à soutenir votre fonds. Voici quelques exemples :



Publipostage



Campagnes peer-to-peer



Publications et sites Web



Événements spéciaux



Sollicitation personnelle



Démarchage

- » Télémarketing
- » Soutien corporatif
- » Campagnes de dons planifiés
- » Principales campagnes de dons et de dotations
- » Options donnant du texte

Avant de commencer

Tout événement de collecte de fonds et l'utilisation du nom ou de l'actif de marque de la Fondation communautaire d'Ottawa tels que notre logo doivent être préapprouvés.

comment nous pouvons vous aider

Lorsque vous engagez vos donateurs actuels et potentiels, nous voulons vous fournir les informations et les outils dont vous avez besoin pour une campagne ou un événement de collecte de fonds réussi en :

Vous aider à travailler avec vos donateurs et leurs conseillers professionnels pour structurer les dons planifiés et importants afin de maximiser les avantages fiscaux et autres.

Aider votre engagement des donateurs avec des listes de dons à jour tout au long de votre campagne afin que vous puissiez suivre les progrès et remercier les donateurs.

Amplifier la promotion de vos activités de collecte de fonds par le biais de nos canaux si suffisamment de temps est fourni.

Collaborer avec votre équipe pour le partage des connaissances et le renforcement des capacités afin de mieux servir vos donateurs.



Votre page de fonds personnalisée

Profitez de notre plateforme de dons en ligne pour qu'il soit facile pour les donateurs de soutenir votre fonds. Propulsé par **CanaDon**, il nous permet de créer des pages de collecte de fonds personnalisées que vous pouvez partager pendant votre campagne ou votre événement. Il existe une variété d'options disponibles et vous pouvez choisir de les personnaliser avec des photos, des logos et une description

- Construisez une base de donateurs fidèles en offrant des options de dons mensuels
- Générez un code QR qui renvoie à votre page pour des transactions simples et faciles!

recevoir des dons

L'un des avantages de la collecte de fonds par l'entremise de votre fonds à la Fondation communautaire d'Ottawa est qu'elle peut accepter une variété de dons. Informer vos partisans des options qui s'offrent à eux et des avantages fiscaux qui leur sont offerts est un excellent moyen de maximiser les résultats de votre campagne.



Chèque, mandat, traite bancaire

Doit être payable à la « Fondation communautaire d'Ottawa ». Le nom du fonds doit être indiqué sur la ligne de note de service.



Actions / titres cotés en bourse

Éliminer l'impôt sur les

gains en capital et recevoir un reçu aux fins de l'impôt pour la valeur marchande des actifs donnés.



Legs

Les sympathisants peuvent désigner

tout ou partie de leur succession à votre fonds. De simples révisions d'un le rendront facile à mettre en œuvre.



Assurance-vie

Les sympathisants peuvent nommer la FCO et votre

fonds comme propriétaire et/ou bénéficiaire d'une police d'assurance-vie.



REER/FERR/CELI

Les sympathisants peuvent nommer

la FCO et votre fonds comme bénéficiaires d'un régime enregistré d'épargne-retraite, d'un fonds enregistré de revenu de retraite ou d'un compte d'épargne libre d'impôt.



Dons de biens immobiliers

Sous certaines

conditions, la FCO peut recevoir des dons de biens immobiliers, d'actions de sociétés et de participations résiduelles dans des fiducies.



Campagne Centraide en milieu de travail

Les sympathisants peuvent donner à votre fonds dans le cadre d'une campagne en milieu de travail de Centraide. Ils doivent choisir la Fondation communautaire d'Ottawa comme organisme de bienfaisance et indiquer votre fonds spécifique.



Votre fonds peut accepter de nombreux types de dons. **La seule exception concerne les rentes.**

Au Canada, les fondations publiques ne sont pas en mesure d'assumer de telles dettes.



Autres plateformes de dons

En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, nous pouvons accepter le produit des dons faits sur d'autres plateformes telles que Benevity ou Race Roster.

reçus aux fins de l'impôt

La réception d'un reçu officiel de don peut être un incitatif important pour les donateurs lorsqu'on leur demande de donner. Pour se conformer aux lignes directrices établies par l'Agence du revenu du Canada, il est important de confirmer ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas à un reçu.

Quelques exemples de dons qui ne sont généralement pas admissibles à un reçu officiel de don



Dons de services

Don de temps ou de main-d'œuvre



Pledges

Les promesses de dons ne sont pas admissibles



Commandite

Dons en échange de publicité ou commandite



Chèques-cadeaux

Chèques-cadeaux donnés par l'émetteur



Frais d'admission

Frais payés pour assister à un événement



Cliquez sur le drapeau pour voir les directives officielles de l'ARC à ce sujet.

En savoir plus sur les dons admissibles



QUI EST LE VRAI DONATEUR ?

SCÉNARIO 1

Votre organisme de bienfaisance reçoit un don par chèque d'Albert Smith.

Le nom indiqué sur le chèque est Albert Smith.

VRAI DONATEUR?

Non, le vrai donateur est votre organisme de bienfaisance. Vous pouvez recevoir un reçu officiel de don à son nom.

ET SI LORSQU'IL Y A DEUX LE CHEQUE ?

ATTENDEZ-VOUS À LA RENDRE

VRAI DONATEUR?

Non, le vrai donateur est votre organisme de bienfaisance. Lorsque des gens font un don à partir de leur compte conjoint, inscrivent un des noms, ou les deux noms, le chèque provenant uniquement du compte

SCÉNARIO 2

Miguel et Hanna sont propriétaires de l'entreprise « Lavez vos propres vêtements », une chaîne de blancheries. Hanna fait don à votre organisme de bienfaisance d'une laveuse usagée provenant de l'une des blancheries.

La juste valeur marchande de la laveuse usagée est de 100 \$. Hanna vous demande d'inscrire son nom sur le reçu de don.

EST-CE LE VRAI DONATEUR ?

Non, ce n'est pas votre organisme de bienfaisance.

Puisque la laveuse usagée appartient à « Lavez vos propres vêtements », l'entreprise est le vrai donateur. À moins que l'entreprise puisse vous fournir une preuve écrite confirmant que Hanna a acheté la laveuse à l'aide de son argent, vous ne pouvez pas remettre un reçu de don à Hanna.

SCÉNARIO 3

Un magasin de détail demande à ses clients s'ils veulent donner quelques dollars à votre organisme de bienfaisance lorsqu'ils passent à la caisse. Le magasin fait ensuite don du montant total qu'il a recueilli à votre organisme de bienfaisance.

LE MAGASIN PEUT-IL ?

Non. Lorsqu'un magasin recueille des dons au profit de vos clients à

Le véritable donateur est la personne ou l'organisme à qui un organisme de bienfaisance enregistré peut remettre un reçu officiel de don. Dans certains cas, il peut être difficile de déterminer de qui il s'agit. L'ARC a fourni des renseignements et des exemples pour clarifier ce point.

Cliquez sur l'image pour en savoir plus.

Autres ressources

- 🔗 Les directives de l'ARC sur la délivrance de reçus pour les événements de collecte de fonds, y compris les ventes aux enchères, les dîners et les tournois de golf
- 🔗 Aperçu vidéo de l'ARC sur les règles relatives aux dons et aux reçus (12 minutes)
- 🔗 Politique de la Fondation communautaire d'Ottawa sur la collecte de fonds à l'initiative des donateurs

entrez en contact

Si vous envisagez d'organiser une collecte de fonds ou un autre événement de collecte de fonds, contactez-nous au début de votre planification.

À propos de la Fondation communautaire d'Ottawa

La Fondation communautaire d'Ottawa est un organisme de bienfaisance. Il tire parti des ressources philanthropiques pour renforcer et habilitier le secteur caritatif dans la région de la capitale nationale et au-delà.

Nous créons un impact positif, systémique et durable grâce à une philanthropie engagée, à des subventions stratégiques, à la construction d'infrastructures sociales et à un leadership communautaire.

En tant que plateforme de dons efficace, inclusive et diversifiée, nous soutenons toutes les causes caritatives en aidant les citoyens philanthropiques à créer leur héritage et à faire de la communauté un meilleur endroit pour tous.

Communiquez avec l'équipe des Services philanthropiques :

Janet Adams

613-236-1616 ext. 231

jadams@ocf-fco.ca



Glennis Lane

613-236-1616 ext. 204

glane@ocf-fco.ca



Grace Xin

613-236-1616 ext. 228

gxin@ocf-fco.ca

